Etudiant à distance

Par **Angeestla10**, le **25/07/2019** à **23:09**

Bonjour,

J'ai tellement de question à vous poser... Je ne sais même pas par où commencer.

D'abord, je suis actuellement diplôme du bac ES. J'ai effectué mon inscription à l'université de Paris 1 Panthéon - Sorbonne (après avoir été admis sur parcoursup) en droit à distance via le CAVEJ.

Cependant j'ai plein de question concernant l'inscription, le déroulement des études à distance...

Donc la première question serait la réunion de rentré ou pré-rentré ne sont pas obligatoire, mais je voudrais savoir si les documents distribuer le sont ? et si ils seront mis en ligne ensuite ?

La deuxième concerne l'inscription pédagogique, elle se fait bien en ligne grâce à un document pdf qu'il faut imprimer puis envoyer par voie postale ?

La troisième concerne le début des cours à distance avec le cavej, quand a-t-il lieu ?

La quatrième, j'ai vu que pour les TD il fallait s'inscrire mais je ne comprend car l'inscription c'est pour s'inscrire sur des jours et des horaires bien précis mais à distance comment cela fonctionne ?

Les partiels dure t-il bien environ 15 jours ?

J'ai été sur "Reservalang" sur le site qui appartient à mon université de rattachement et j'ai vu le mot TD et langue ensemble ? Il est écrit ceci :

ANNONCES ⊟

L'assuidité **en TD est obligatoire. Au-delà de 3 absences, justifiées ou non, vous serez défaillant(e) et passerez le rattrapage. Toute demande de passage à l'examen terminal**

sera refusée.

LV1 / LV2 / L.A semestre 2 :
Début des inscriptions : sur Reservalang du mardi 15 janvier 2019 (à 7h00) au dimanche 20 janvier 2019 (23h59).
IL EST INTERDIT de bloquer une place dans un TD, par défaut!
Pour les N1, N2, N3 et Master: le TD obligatoire
Examen terminal possible en N4 N5 N6 / nous pourrons vous demander un justificatif

voilà, j'ai posé toutes mes questions.
Merci d'avoir pris le temps de lire, et
merci beaucoup, d'avance pour vos réponse.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés